

MIDI CHARCUTERIE MICHAR - GIL TRAITEUR DU SUD Gil traiteur-Midi charcuterie rappelle BATOUN DE CHEVRE

- Noms des modèles ou références concernés : **BATOUN DE CHEVRE**
- Marque : **MIDI CHARCUTERIE**
- GTIN 3438020131041 Lot C4312 Date limite de consommation 27/12/2024
- Conditionnements : **barquette plastique**
- Date début/fin de commercialisation : du **08/11/2024 au 27/12/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour Fuveau, CHAZAL, réseau KRILL, Riviera Saveurs, Fillière, Reynaud & Fils, David Master**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection listéria monocytogène**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 10 janvier 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0659125151**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre